

Samedi 26 septembre

Marchons partout en France

Pour le climat, le vivant, la paix et la justice sociale

Argumentaire pour la mobilisation de la Confédération paysanne

Si la multiplication des aléas (sécheresse, gel, grêle, inondation...) est annoncée depuis longtemps, l'été 2026 aura marqué les esprits par l'intensité des phénomènes constatés : canicules en plusieurs vagues qu'on ne savaient plus compter, incendies majeurs, orages de grêle. Le secteur agricole ressort épuisé moralement et acculé économiquement à l'issue de cet été, et nombreux sont celles et ceux qui envisagent d'abandonner le métier de paysann.ne face aux conditions climatiques extrêmes qui nous attendent.

Cet été 2026 a par ailleurs jeté une lumière crue sur ce que dénonce la Confédération paysanne depuis plusieurs années : une absence structurelle de revenu qui ne permet pas de faire face sereinement aux aléas et un système de mutualisation des risques en agriculture délégué au privé complètement injuste et inefficace.

Un plan d'urgence inadapté et qui s'annonce comme un plan social

Pour sauver le monde agricole, la Ministre a annoncé un plan nommé CASI « Canicule – Adaptation - Sécheresse – Incendies », avec 1.3 Mds d'euros. Si ce chiffre peut paraître important, il ne représente rien par rapport au manque à gagner dans les fermes. A titre de comparaison, seulement pour la filière volailles, 1Mdr avait été débloqué en 2021-2022 pour la grippe aviaire. On voit bien ici à quels point les montants annoncés sont dérisoires et ne peuvent laisser augurer rien d'autre que du saupoudrage, alors même que cela vient geler d'autres postes de dépenses pourtant essentiels du budget de l'Etat, notamment l'écologie.

En réalité, la vision du Ministère de l'Agriculture est assumée : cette crise, comme les précédentes qu'a vécu le monde paysan, est une nouvelle opportunité de plan social, pour mettre en œuvre une vision moderniste et productiviste qui éliminera les plus fragiles économiquement. La ministre a elle-même parlé de « 30 à 35 000 fermes qui sortiront du métier ». Le fonds de réarmement agricole, d'un montant annoncé de 235 Mo et censé soutenir les trésoreries, laisse espérer seulement quelques milliers d'euros pour une poignée de ferme.

Au-delà de l'insignifiance de ces budgets dédiés à la trésorerie, la plupart des outils mobilisés dans ce Plan CASI sont à rebours de l'enjeu climatique. Subventionner l'achat d'engrais azoté à hauteur de 145 Mo € est une aberration, alors que 40 % des émissions de GES du secteur agricole sont dues aux épandages d'engrais azotés.

Le futur projet de loi de finance comme échéance majeure pour corriger le tir

Le Projet de loi de finances 2027, qui se négocie en catimini entre la FNSEA, Bercy et le ministère de l'agriculture risque d'accélérer la course en avant productiviste, avec la création d'une nouvelle niche fiscale pour les projets d'avenir agricole et le renforcement du Fonds hydraulique agricole dédié aux projets de stockage d'eau. Nous appelons en premier lieu à prolonger le plan CASI dans le budget 2027, car nous refusons la logique du « premier arrivé, premier servi », qui priverait d'aides les fermes confrontées de façon plus tardives aux effets des canicules et de la sécheresses (pertes de récoltes hivernales, mortalité sur des plantations pérennes, pénuries de fourrage entraînant une décapitalisation). Nous demandons également la réactivation du dispositif AREA- aide à la relance des exploitations (ex -Agridiff), dont les crédits avaient chuté de 80% dans le PLF 2026.

Répondre à l'urgence n'est bien sûr pas suffisant, il faut construire un budget pour réorienter le modèle agricole vers plus de résilience. C'est pourquoi nous demandons un plan d'adaptation visant à soutenir les pratiques

agricoles qui préservent les ressources en eau et renforcent la robustesse des territoires face aux catastrophes climatiques (incendies, inondations, sécheresse). Mais ce n'est pas aux producteurs-rices, ni aux consommateur-rices de payer la facture, alors que 8 millions de personnes bénéficient de l'aide alimentaire. C'est aux entreprises climaticides et aux ménages les plus aisés, qui sont aussi les plus gros émetteurs de CO₂, de payer pour réparer les dégâts et financer les politiques d'adaptation. C'est pourquoi nous proposons une contribution climatique reposant sur un ISF climatique et la taxation des grandes entreprises climaticides (énergies fossiles, banques, agroéquipements, grande distribution, industriels des engrais et semences...).

Le besoin urgent d'une refonte du système assurantiel en agriculture

Le système des calamités, basé sur la solidarité nationale, basé sur une gestion publique, a été progressivement siphonnée pour assurer l'extension du système assurantiel privé. La dernière réforme entrée en vigueur au premier janvier 2023 a parachevé ce glissement. En privant les non-assurés-es de plus de la moitié des indemnisations en cas d'aléas majeur dès les premières années de mise en œuvre, la réforme entendait créer un « choc assurantiel » et rendre l'assurance récolte incitative. Il n'en a rien été ! Il est inacceptable que des paysan·nes non assurés-es - toujours plus de 80% des fermes en 2026 d'après les derniers bilans, ne voient leurs pertes d'ampleur indemnisées par l'ISN qu'à hauteur de 28% (taux 2026) pour certaines productions, alors même que les primes d'assurances sont prises en charge à 70% par des aides de la PAC.

Pour la Confédération paysanne, il est urgent que le bilan de l'échec de la réforme soit tiré et qu'en complément soit réalisés des ajustements rapides des critères de l'ISN pour maximiser l'indemnisation des dégâts occasionnés par les aléas de cet été. Un débat de plus grande ampleur doit avoir lieu sur la mise en place d'un fonds professionnel mutualisé et solidaire, accessible à toutes les fermes, impliquant tous les maillons de la chaîne agro-alimentaire. Les paysan·nes ne doivent pas être les seul·es à supporter les risques qui pèsent sur leur production, la grande distribution et la transformation doivent contribuer financièrement à un dispositif de mutualisation des risques de grande ampleur.

L'industrialisation de l'agriculture comme danger majeur face au réchauffement climatique

Au moment où revient sur le devant de la scène les débats l'avenir de l'agriculture face au changement climatique, il est important de rappeler que l'agriculture industrielle et les fausses solutions technologiques qui vont avec sont un leurre pour le climat.

L'industrialisation de l'agriculture a créé une partie des pollutions responsables du changement climatique. Pour s'intégrer au système économique mondialisé qui lui demande d'abonder des marchés internationaux financiarisés avant de nourrir des peuples, le modèle agricole d'aujourd'hui s'est construit sur une augmentation à outrance des quantités produites par agriculteur. Cette intensification s'est accompagnée d'une disparition phénoménale du nombre de paysan·ne·s, remplacés par un recours exponentiel aux intrants chimiques dont la production est forte ment consommatrice d'énergie fossile. Elle a aussi entraîné l'utilisation massive d'énergie fossile pour le fonctionnement des machines agricoles et pour le transport des produits sur des distances parfois très longues. L'intensification et l'industrialisation de l'élevage ont provoqué une accentuation des émissions polluantes (méthane, surplus de fumiers et lisiers, etc.), en plus d'une détérioration des conditions d'élevage des animaux.

L'intensification des monocultures a détruit la quasi-totalité de l'humus accumulé par des siècles d'agriculture paysanne. La production agricole industrielle concentre les terres agricoles et favorise la déforestation de nombreuses zones de la planète, détruisant ainsi d'importantes réserves de carbone. Ces pratiques sont les principales sources d'émissions de GES de l'agriculture. Alors que le rôle premier des plantes et de l'agriculture est de transformer l'énergie solaire en carbone puis en sucres, en fibres et en protéines qui nourrissent les hommes et les animaux, l'industrialisation a fait d'une partie de l'agriculture une activité consommatrice d'énergie fossile, anéantissant ses effets bénéfiques.

Enfin, en aucun cas le dérèglement climatique ne doit pas être vue comme une opportunité de marché, pour des fausses solutions technologiques, toujours plus néfastes pour l'environnement, comme c'est le cas des herbicides, des OGM ou de la méthanisation.

L'impératif climatique qui s'est rappelé violemment à nous cet été ne fait que confirmer l'impérieuse nécessité de changer de modèle agricole et alimentaire. Pour cela, nous n'avons pas d'autres choix que de sortir des logiques

de marchés dérégulés, dont les accords de libre-échange sont l'illustration parfaite, qui poussent inéluctablement l'agriculture dans l'industrialisation et avec elle la réduction du nombre de paysan.nes sur les territoires.